

# MEMOIRE DE GEOPOLITIQUE

## LCL. GIRAUDI (Terre) Groupe B6



### LE POIDS DE LA CREATION ET DE L'EVOLUTION DE LA YOUGOSLAVIE SUR L'AVENIR DE CETTE REGION BALKANIQUE

## **FICHE DE PRESENTATION**

1. Le poids de la création et de l'évolution de la Yougoslavie sur l'avenir de cette région balkanique.
2. Lieutenant Colonel GIRAUDI Giampaolo – Italie, Terre.
3. 29.02.2000
4. Division B, Groupe B6
5. Mémoire de géopolitique
6. La création de la Yougoslavie a eu de lourdes conséquences sur la situation actuelle. Cette situation n'a pas été considérée dans la juste importance par les Nations européennes après la mort de Tito et après la dissolution du système socialiste en Europe orientale. L'évolution dramatique des événements a été mal gérée, d'abord par l'ONU, puis, grâce aussi à la pression du Vatican, par l'ensemble de la communauté occidentale. Du fait, les accords de DAYTON, apparemment une panacée miraculeuse, n'ont donné à cette région qu'un calme apparent, comme l'on vient de démontrer au Kosovo. En faits, ils n'ont pas pris en compte dans la juste importance ni la dimension globale du problème balkanique, ni sa dimension économique. Les perspectives futures seront liées à l'éventuelle intégration dans la communauté européenne.
7. Ethnie, religion, économie, politique, intervention.

# **SOMMAIRE**

1. **INTRODUCTION**
2. **LA PERIODE ENTRE LES DEUX GUERRES : ANALYSE HISTORIQUE**
  - 2.1 La naissance du Royaume
  - 2.2 Vers la seconde guerre mondiale
3. **ANALYSE HISTORIQUE DE 1945 A 1991**
  - 3.1 Tito et l'imposition du Parti Communiste
  - 3.2 L'éloignement de l'URSS
  - 3.3 La saison des autonomies
  - 3.4 L'après-Tito
  - 3.5 La crise économique et les instances d'indépendance
  - 3.6 Les premières opérations militaires
4. **ANALYSE HISTORIQUE DE 1991 A 1995**
  - 4.1 Avant-propos
  - 4.2 Contexte général précédant la crise bosniaque
  - 4.3 Les conditions du déclenchement du conflit bosniaque
  - 4.4 Début de la crise bosniaque
  - 4.5 La question de l'ingérence humanitaire du Saint Siège pour arrêter le conflit
  - 4.6 Synthèse des événements amenant au processus de paix
  - 4.7 Conclusions concernant la période en examen
5. **BILAN DES ACCORDS DE DAYTON**
6. **LE KOSOVO : RIEN A CHANGE'**
7. **PERSPECTIVES FUTURES**

## 1. INTRODUCTION

Pour quoi les Balkans, et pour quoi la ex-Yougoslavie ? Pour quoi un sujet aussi largement traité, aussi bien connu et – si possible – aussi banale ? Etant Italien, je suis à la fois l'un de physiquement plus proche et l'un de culturellement moins impliqué dans ce problème, probablement parce que l'Italie à une culture très différente de celle des peuples slaves et parce que l'histoire des nos interventions dans cette région est liée à une période de choix négatifs en thème de politique extérieure, notamment à celle du fascisme.

L'Italie n'avait pas un poids comparable a celui de la France, de l'Autriche ou de l'empire ottoman avant la première guerre mondiale, quand ces nations jouaient leurs alliances et leurs intérêts dans cette région extrêmement pauvre : la même situation s'est recrée après la seconde guerre mondiale, quand les problèmes liés à la situation des régions italiennes à la frontière avec la Slovénie ont été gérés par l'état italien en limitant au plus possible l'attention nationale sur la Yougoslavie.

Au contraire, l'actuelle dimension politique et économique de l'Italie porte de plus en plus à focaliser notre attention sur les Balkans, du point de vue politique et économique, de la même façon des autres nations européennes qui ont ici joué une large partie de leur histoire récente.

Une analyse, peut être tardive mais objective, de ces problèmes m'a amené à faire la comparaison entre la situation de l'actuelle ex-Yougoslavie et celle ce l'Europe occidentale à la fin de la seconde guerre mondiale. Certes, les destructions ne sont pas comparables, les termes politique ne sont pas les mêmes, mais il y a au moins un facteur de similitude : la dimension économique. L'état de pauvreté qu'on peut remarquer au Kosovo, en Albanie et en Macédoine n'est pas aussi différente de ce qui nos parents ont connu en 1945. Pour ce qui concerne la haine suscitée par le nettoyage ethnique, que dire des actions nazies qu'on rappelle aussi bien en toute Europe ?

Cette comparaison ne vise pas à sois même : la recette américaine pour soigner l'Europe après la seconde guerre mondiale, en aidant son économie et – en conséquence – en haussant son niveau de vie, jusqu'au point d'oublier les rivalités entre peuples dans le nom de l'intérêt commun, ne pourrait-elle être adoptée dans les Balkans ? Je me propose de démontrer l'existence du facteur économique parmi les causes qui ont porté à l'actuelle situation en ex-Yougoslavie et l'opportunité d'y appliquer une méthode « à l'américaine », comme d'ailleurs les

Allemands ont déjà fait en Slovénie et en Croatie – avec un très grand succès.

## 2. LA PERIODE ENTRE LES DEUX GUERRES : ANALYSE HISTORIQUE

### 2.1 La naissance du Royaume

Suite aux événements dramatiques auxquels nous avons assisté dans les dernières années,

le mot Yougoslavie est aujourd'hui utilisé dans une confusion générale du point de vue étymologique, politique, sociale et diplomatique. Comprendre l'actuelle situation géopolitique revient à comprendre sa formation territoriale et identitaire. L'instabilité est en effets congénitale d'une région composée d'un mélange de nationalités et de religions, avec une histoire d'incompatibilité, réunis à la fin de la Première Guerre mondiale dans le royaume des Serbes, Croates et Slovènes. Cette guerre débouche sur la défaite des Serbo-monténégrins infligée par les Austro-bulgares, défaite qui pourrait mètre fin au projet géopolitique d'expansion de la Serbie portant le nom de Natchertarnié, visant – après le processus d'indépendance démarré en 1840 – à la réunifications des slaves dans les Balkans et à



l'annexion des territoires restés sous la domination autrichienne voire ottomane. Mais l'alliance de la Serbie avec la France, aussi critiqué aujourd'hui pour ses possibles reflets sur la politique française vis a vis de la gestion de cette nouvelle crise balkanique, bouleversé cet état de choses, permettant la création du royaume des Serbes, Croates et slovènes, institué en 1919.

S'agissant d'un Etat aussi fragmenté et basé sur la volonté réunificatrice des Serbes, la Constitution du 1921 e puis celle du 1931 ont une conception centralisatrice, jugée indispensable pour garantir l'incontournable cohésion a ce mélange de nationalités. Notamment, il faut tenir compte de la grande diversité existant parmi les Etats ou les fragments d'Etats réunis sous le Royaume, sous les aspects structuraux, confessionnelles, ethniques aussi bien



qu'économiques. La richesse économique et culturelle des populations héritées de l'empire autrichien font la différence avec celles du Sud, qui ont subi l'influence de l'empire ottomane.



Tout cela, dans un contexte historiquement très confus du point de vue de la religion, aussi bien que pour ce qui concerne les ethnies, « confusion » malheureusement initié par mes ancêtres, les Romains, et continué à fur et à mesure des évolutions qui ont eu lieu sur cette région. La structure à trois Nations suggérée par le nom de l'Etat ne reconnaît pas l'existence des autres nationalités, notamment les Monténégrins et les Macédoniens, confondus avec les

Serbes, et les Kosovars. Dans cette façon la spécificité culturelle et religieuse de ces peuples n'est pas reconnue, posant ainsi le préambule pour une évolution dramatique de la cohabitation. Le découpage du royaume en structures administratives, initialement en 33 petites régions puis en 9, dirigées par un préfet nommé par le gouvernement n'est pas la panacée ; loin de faire de l'humanité, ne donne pas aux régions plus riches du Nord le droit de se donner la politique nécessaire pour faire de progrès économiques remarquables, tandis que les minorités vivent sous le poids de la politique unitariste serbe, visant à renforcer sa présence notamment en Bosnie-Herzégovine et au Kosovo. Les problèmes de cohabitation sont ainsi augmentés.

## **2.2 Vers la seconde guerre mondiale**

A l'extérieur le Royaume se trouve ceinturée de pays révisionnistes qui n'acceptent pas les traités de paix du 1919 : l'Italie, l'Autriche, la Hongrie et la Bulgarie. Dans ce contexte, l'alliance avec la France vise à contenir la poussée germanique et italienne dans cette région, tandis qu'à l'intérieur les problèmes d'agréations se somment à une crise économique. Les orientations politiques de l'entre-deux-guerres expriment le suprématie des serbes dans la vie politique du pays, suprématie inévitable compte tenu de la position de cet Etat, vainqueur de la première guerre mondiale, disposant d'un siècle de vie politique et sociale vis à vis de l'extrême jeunesse des autre composants du royaume. Les Serbes sont à la base de la vie politique, des institutions, des armées et du système administratif : les Croates et les Slovènes, venant du défunt Empire austro-hongrois, ne supportent pas cette situation, au point de ne pas participer à la majorité des 44 gouvernements connus par le royaume en 23 ans.

La veille de la second guerre mondiale voit le pays contourné par trois nations ayant des prétentions territoriales sur la Yougoslavie : l'Italie réclame la Dalmatie, la Hongrie veut la Voïvodine, la Bulgarie prétend la Macédoine. De même, la Yougoslavie souhait d'annexer l'Albanie, qui est envahie par l'Italie en 1938.

La pression extérieure provoque une première séparation : en 1939 la Croatie reçoit le statut de région autonome, mais le démembrement de la nation n'est pas loin.

L'avancée progressive de l'Allemagne nazie provoque une satellisation de la Yougoslavie, débouchant dans l'invasion par les troupes d'Hitler qui veut à la fois aider l'inexpert Mussolini en difficulté en Grèce et bloquer les instances nationalistes du Roi. Le royaume est coupé en

deux, la Croatie fasciste étant séparée de Belgrade où un gouvernement à la solde de nazis est installé.

Les différentes populations sont partagées entre résistance et collaboration, tout en augmentant les raisons d'antagonisme. Le génocide entrepris par les autorités de l'Etat libre de Croatie, satellite de l'Allemagne, avec la complicité d'éléments du clergé catholique, à l'encontre de la minorité serbe illustre la puissance des frustrations et des haines nationales.

### 3. ANALYSE HISTORIQUE DE 1945 A 1991

#### 3.1 Tito et l'imposition du Parti Communiste

Au moment même où la Yougoslavie est envahie par les troupes de l'Axe et une partie de son territoire est annexée par les Nations limitrophes, le Secrétaire du Parti Communiste, Tito,



s'impose. Il guide la guerre partisane en s'affichant comme le chef militaire et spirituel de tous les slaves opprimés par le nazi-fascisme. Pour la première fois dans l'histoire, le peuple yougoslave se rassemble autour du dessin de Tito : affranchir l'État de l'étranger envahisseur, récréer une identité nationale et tirer de la misère les paysans, moyennant un projet social comme c'est le Communisme. Grâce au soutien des Alliés et de l'URSS et en s'appuyant sur une Armée constituée par des Serbes, des Croates et des Monténégrins, Tito réussit à libérer le Pays et à faire fixer des élections libres, au cours desquelles il obtient 90% des voix. Le 29 novembre 1945 il proclame la naissance de la République Populaire Fédérative Yougoslave, un État socialiste mais aussi fédéral, c'est-à-dire formé par des Républiques indépendantes ayant une seule formation politique.

Au sein de cet État nouveau on cherche à trouver un équilibre entre la Croatie et la Serbie mais, étant les Serbes beaucoup plus nombreux que les Croates, ces derniers se considèrent hautement pénalisés. En fait, dans la partie sud de la Serbie, on constitue la République de Macédoine, avec une population de 2 millions d'habitants ayant leur propre autonomie culturelle et linguistique, tandis que la Krajina et d'autres territoires habités par les Serbes sont englobés par la Croatie. On reconstitue la Bosnie-Herzégovine, habitée par des Serbes orthodoxes ainsi que par des Croates catholiques, et on donne aux Musulmans la possibilité de décider à quelle nationalité ils veulent appartenir. La Vojvodine, à majorité serbe mais habitée

aussi par une importante minorité hongroise et par d'autres groupes ethniques, est déclarée région autonome, tout comme le Kosovo occupé par les Albanais, mais auxquels on ne reconnaît pas leur identité linguistique. De fait, cette nouvelle organisation est vue par la Serbie comme une tentative de Tito de lui enlever le rôle de premier plan qu'elle a joué pendant la période de la monarchie et durant les années de la guerre. En réalité c'est autrement, car la nouvelle Yougoslavie continue à être gouvernée par Belgrade, par son Armée et par sa police secrète, formée surtout par des fonctionnaires serbes et du Monténégro. Une population homogène existe seulement en Slovénie et au Monténégro.

### **3.2 L'éloignement de l'URSS**

Dans l'après-guerre, gravitant la Yougoslavie autour de l'URSS, l'on impose un système rigide basé sur le parti unique et sur l'application du marxisme-léninisme. On procède, donc, à la nationalisation des systèmes commerciaux, bancaire et d'assurance et on lance un processus pour la collectivisation de l'agriculture.

Très tôt, Tito comprend que la Russie veut s'imposer en tant que puissance dominante en Europe Orientale mais, contrairement aux autres leaders communistes, il garde toujours une certaine distance par rapport à Moscou. La rupture définitive avec le Kremlin a lieu, enfin, en 1948, lorsque Staline, comprenant que Tito ne veut pas prêter une obéissance inconditionnée, exclut la Yougoslavie du COMINFORM, c'est-à-dire de l'union de tous les Partis Communistes Européens.

Par conséquent, Tito se lance dans une politique étrangère très active avec les Pays n'appartenant ni à l'OTAN ni au Pacte de Varsovie. Cette activité diplomatique intense, qui intéresse surtout les Pays du Tiers-Monde, aboutit à la naissance du Mouvement des Pays non-engagés, dont le premier Congrès se réunit à Belgrade en 1961.

L'isolement dans lequel la Yougoslavie est forcée provoque quelques changements dans le domaine économique : le modèle stalinien est abandonné en faveur de l'autogestion des entreprises. Tout comme en Russie, la véritable autorité économique et sociale est représentée par l'organisation bureaucratique de l'Etat, qui gère et contrôle les usines. Pendant les années cinquante, grâce à l'autogestion et moyennant un Conseil et un Comité de gestion, les travailleurs sont invités à participer à la programmation des activités et au contrôle de l'entreprise. Mais cela ne se réalise que de manière théorique, car le Parti communiste gardera

toujours un contrôle très strict.

### **3.3 La saison des autonomies**

A la mort de Staline la Yougoslavie se rapproche de l'Union Soviétique, réconciliation sanctionnée par la visite à Belgrade, en 1955, de Nikita Chruscev, l'homme nouveau du Kremlin. Une certaine libéralisation de l'économie a des effets positifs en Yougoslavie et, en effet, pendant les années soixante, la qualité de vie de la population s'améliore considérablement. En 1963 une nouvelle constitution est adoptée, donnant une plus grande autonomie aux Républiques. L'économie devient plus libérale, grâce surtout aux crédits des Pays occidentaux qui apportent des avantages considérables surtout aux industries slovènes et croates situées dans les zones les plus développées du Pays. Mais les conservateurs, ayant peur que cela puisse se traduire dans une transition vers l'économie de marché, remettent en question le rôle joué par le Vice Président Aleksadar Rankovic qui, en juillet 1966, est expulsé du Parti. La destitution de Rankovic est vue comme une victoire des libérales contre la Serbie. De plus, en 1967, les Macédoniens, supportés par Tito, décident de se séparer de l'Eglise orthodoxe et de créer une Eglise autonome. Au cours de la même période, les Musulmans vivant en Bosnie-Herzégovine obtiennent la reconnaissance de leur propre groupe ethnique et, en 1968, après des mouvements révolutionnaires pour obtenir l'indépendance de la Serbie et auxquels participent aussi les Albanais macédoniens, on décide d'accorder une plus grande autonomie aux Albanais du Kosovo.

En 1971 la Croatie aussi demande une autonomie plus vaste. Un mouvement populaire important supporte ces revendications et Tito doit intervenir avec la force et destituer les bureaucrates appuyant cette révolte. Afin d'apaiser la situation, en 1974 Tito promulgue une nouvelle constitution, limitant les pouvoirs du Gouvernement central et permettant aux Républiques un contrôle plus étendu dans le domaine économique et de la législation sociale. Ces pouvoirs vont s'ajouter à l'utilisation, déjà accordée, de leur propre langue et Armée.

### **3.4 L'après-Tito**

A la mort de Tito, en mai 1980, la crise commence à se manifester dans tout son ampleur. Sa succession est confiée à une Présidence Collégiale ; la charge de Président est jouée à tour de rôle parmi les représentants des six Républiques. Mais, au sein de ces formations, les leaders les plus conservateurs, par peur d'être mis de côté, donnent vie à une répression violente des

différentes formes de nationalisme qui, au cours des années, ont réapparues. On vise aux Serbes, aux Musulmans, mais surtout aux Croates et à leur représentant le plus important, Franjo Tudjman.

En 1981, au Kosovo, la majorité albanaise représentant plus de 80% de la population, déclenche une série de violentes manifestations afin d'être reconnue comme République autonome. Mais cela ne peut pas être toléré par les Serbes qui, du point de vue historique, considèrent ce territoire comme à eux et qui sont convaincus que les quelques Serbes vivant au Kosovo font l'objet de violences continues. Les révoltes éclatent à Pristina et se répandent dans toute la région. Les autorités locales n'arrivent pas à rétablir la paix et demandent l'intervention de l'Armée fédérale. A partir de ce moment, le nationalisme serbe monte de plus en plus. Son porte-parole, Slobodan Milosevic, conteste la structure fédérative et des nombreuses manifestations ont lieu dans les villes serbes pour supporter l'action de Milosevic.

### **3.5 La crise économique et les instances d'indépendance**

Au cours des années quatre-vingt on assiste à une crise économique très grave, la devise est dévaluée, l'inflation, la dette extérieure et le chômage montent de manière exponentielle. La situation s'améliore lorsque, en mars 1989, Ante Markovic est nommé Premier Ministre : grâce à son programme de réformes, visant surtout aux entreprises et aux banques, l'inflation est freinée.

Mais Milosevic accentue de plus en plus le nationalisme serbe tout en cherchant à détruire la Yougoslavie de Tito pour créer un Etat dans lequel les Serbes, répandus sur la presque totalité du territoire yougoslave et surtout en Bosnie et en Croatie, puissent obtenir le contrôle absolu.

En janvier 1990, les délégations de la Slovénie et de la Croatie, refusant de se reconnaître dans une structure supranationale, abandonnent le Congrès de la Ligue des Communistes yougoslaves en causant, donc, la fin de la Ligue même.

Une fois disparu le Parti communiste, les élections libres organisées au cours des mois qui suivent sont caractérisées par l'affirmation des partis nationalistes dans toutes les Républiques. En Slovénie, même si c'est la coalition d'opposition Demos qui remporte la victoire, la Présidence de la République est confiée à Milan Kucan, communiste réformiste. En Croatie c'est l'Union croate Démocratique de Tudjman qui obtient la majorité des voix et il est élu

Président de la République en mai 1990. Les Slovènes réclament l'indépendance par référendum et la Croatie adopte une nouvelle constitution et une série d'autres mesures concernant la langue et le drapeau, causant, donc, une grave crise du pouvoir fédéral et le ressentiment de la minorité serbe. En Bosnie-Herzégovine, une fois remportées les élections, les Partis anticommunistes réclament l'indépendance, en s'opposant à la volonté de Belgrade. Le Parti socialiste remporte les élections seulement en Serbie.

Le 4 octobre la Croatie et la Slovénie proposent de transformer la Yougoslavie dans une Confédération d'Etats, avec un marché unique et une politique étrangère et militaire commune. Mais cette proposition est repoussée par la Serbie.

En février 1991, Ljubljana décide la séparation de la Serbie de la Yougoslavie et sollicite une négociation pour la répartition des biens et des dettes de la Fédération, en demandant l'administration des droits de douane. En même temps, en Croatie, on affirme la suprématie des lois locales sur les lois fédérales. Au mois de mars, à Belgrade, des manifestations d'étudiants ont lieu pour dénoncer le monopole de Milosevic sur les moyens radio télévisuels : l'ordre est rétabli par les chars. Le Président fédéral, Boris Jovic, n'ayant plus la confiance de la Slovénie, de la Croatie, de la Bosnie, de la Macédoine et du Kosovo parce qu'il a déclaré l'état d'urgence, décide de démissionner. Les Serbes habitant en Bosnie décident, eux aussi, de s'organiser en « Région Autonome Serbe », tandis que les Serbes de 15 districts de la Krajina, ayant déjà proclamé la sécession et leur propre autonomie, déclarent leur annexion en Serbie. En mai, l'Armée intervient en Slovénie et en Croatie orientale à cause des conflits nés des revendications serbes. Stipe Mesic, croate et non communiste, ne peut pas être élu Président de la Yougoslavie par l'opposition de la Serbie, de la Vojvodine, du Kosovo et du Monténégro.

### **3.6 Les premières opérations militaires**

Le 25 juin 1991, la Slovénie et la Croatie proclament leur indépendance et menacent la sécession au cas où on n'accepterait pas une Confédération libre. Mais les Serbes habitant en Croatie se dissocient de cette déclaration, car ils craignent que, une fois obtenue l'indépendance, ils perdent tous les privilèges et tous les avantages que le vieux régime leur a accordés. Cela engendre des conflits entre la police croate et les Serbes habitant dans les villages de Glina et Brasadin. L'Armée fédérale est envoyée contrôler les frontières de la Slovénie avec l'Italie, l'Autriche et la Hongrie, ainsi qu'à bombarder les aéroports.

Le gouvernement croate craigne surtout la crise économique que la sécession pourrait engendrer, suite à une fragmentation du marché yougoslave. Belgrade ne peut pas accepter que ces deux riches républiques ne contribuent plus au bilan national. Le tourisme, les produits industriels, les industries électroniques et mécaniques slovènes sont trop importants pour la vie du Pays, tout comme les revenus du tourisme en Dalmatie, le gaz naturel et le pétrole des gisements de la Croatie du Nord et la florissante production agricole de la Slavonie.

De plus, l'Armée yougoslave intervenue en Slovénie n'obtient pas le succès souhaité et, de fait, le contre-attaque slovène, bien préparé et organisé, réussit à repousser l'Armée en trois semaines.

La guerre en Croatie, au contraire, est plus durable et cruelle, car l'Armée fédérale, intervenant formellement pour rétablir l'ordre après les révoltes éclatées entre la Garde Nationale croate et les groupes paramilitaires, trouve en ces derniers de bons alliés.

A Bruxelles, en cherchant une solution diplomatique au conflit, la CEE obtient une suspension des déclarations d'indépendance de Slovénie et Croatie, le cessez-le-feu et l'élection de Stipe Mesic à la Présidence de la République.

L'événement le plus violent de tout le conflit a lieu au début de septembre, lorsqu'on bombarde la ville de Vukovar : c'est la première ville d'Europe à être rasée après 1945. Le 7 septembre se réunissent à La Haye, pour la première fois, les six Présidents des Républiques, le Président fédéral, les douze ministres des affaires étrangères de la CEE et Lord Carrington, chargé de présider aux négociations. Les colloques n'aboutissent à rien et le jour d'après la Macédoine aussi déclare son indépendance. Au mois d'octobre, en Croatie, on combat partout, avec des conflits particulièrement violents à Vukovar et dans la Dalmatie du sud. Le 15 octobre le Parlement de la Bosnie-Herzégovine vote la sécession de la Fédération. Mais la minorité serbe ne se rallie pas à cette décision. En même temps, la CEE et l'ONU décident d'adresser un ultimatum à Milosevic, afin de le pousser à traiter ; autrement, il y aurait des sanctions économiques et l'isolement politique, sanctions qui sont réellement appliquées au mois de novembre. Au mois de décembre la CEE rétablit les aides économiques vers les Républiques, sauf que pour la Serbie et le Monténégro, considérées comme les responsables de la solution non pacifique du conflit. Mesic et Tudjiman demandent l'intervention de l'ONU pour contrôler les zones tampons entre la Croatie, la Bosnie et la Serbie, et pour garantir les «couloirs

humains », afin d'aider des milliers de réfugiés. L'Italie et la France interviennent en envoyant des vivres et des médicaments.

L'intervention des « Casques bleus » n'a lieu qu'en 1992 et, entre-temps, plus de 2 millions de réfugiés vivent en conditions très difficiles. Selon une source croate, six mois de guerre civile aurait causé 10000 morts et, jusqu'à 1991 aucun des 14 cessez-le-feu n'a été respecté.

## **4. ANALYSE HISTORIQUE DE 1991 A 1995**

### **4.1 Avant-propos**

Après les événements de la deuxième guerre mondiale, la période en examen est sans doute la plus difficile, pas seulement pour l'ex Fédération de Yougoslave, mais surtout pour la république de Bosnie-Herzégovine, qui pourtant était apparue comme un exemple possible d'état multiethnique, où des populations appartenant à des ethnies et à des religions différentes pouvaient cohabiter.

### **4.2 Contexte général précédant la crise bosniaque**

Les élections libres qui ont lieu dans quelques républiques de la Fédération Yougoslave entre les mois d'avril et le mois de mai 1990<sup>1</sup> montrent de plus en plus les tendances séparatistes des formations réformistes. Cela induit Borisan JOVIC à proposer un modèle de fédération plus souple, qui vise à éviter la désagrégation de la Yougoslavie. A cet égard, il faut préciser que la possibilité de transformer l'organisation juridique de l'état fédératif, inclus le droit de chaque république d'abandonner la fédération, était déjà prévue dans la Constitution de 1974.

Sans rentrer dans les détails de chaque événement, il faut rappeler les dates suivantes :

- 7 juin 1991 : pour la sixième fois la réunion des Présidents des six républiques n'aboutit à rien ;
- 25 juin 1991 : sans prendre en compte les conseils de la Communauté européenne et des Etats-Unis, la Croatie et la Slovénie proclament leur indépendance et leur « dissociation » de la Fédération. Le Parlement fédéral définit ces actes comme unilatéraux et illégaux. Les affrontements qui suivent entre les Serbes et la police croate dans les villages serbes de Glina et de Brasidi causent les premiers morts ;
- 27 juin 1991 : en Slovénie l'armée fédérale intervient de manière massive pour arrêter l'essai indépendantiste et rétablir le contrôle aux postes de frontière avec l'Italie et l'Autriche. L'Armée de l'Air yougoslave bombarde les aéroports slovènes.

Après cette date, avec le début de la guerre en Slovénie et en Croatie et à fur et à mesure que la situation devient plus critique, l'on commence à supporter l'idée que la reconnaissance

internationale de l'indépendance de la Croatie et de la Slovénie pourrait favoriser le processus de paix. Ce qui peut être vu comme la reconnaissance du droit des peuples d'autodétermination de même que le respect des droits des minorités nationales.

C'est sur la base de cette idée qu'aussi le Saint Siège commence à supporter la naissance d'un consensus international pour la reconnaissance immédiate des deux républiques, comme l'on peut apercevoir dans les interviews du Cardinal Sodano au journal allemand Die Welt de Hambourg du 30 septembre et du 2 octobre 1991.

A cette fin, le 26 novembre 1991 le même Cardinal Sodano donne aux ambassadeurs des pays appartenant à la CSCE, aujourd'hui devenue OSCE, un mémorandum où l'on réaffirme les principes de droit international et de la constitution yougoslave de 1974, concernant le droit de chaque république à se séparer de la fédération yougoslave.

Se plus, l'on recommande de procéder à une reconnaissance « conditionnée » et « agréée » de l'indépendance de la Croatie et de la Slovénie, de même que des autres républiques qui éventuellement en pourrait en poser leur candidature.

La procédure d'accorder la reconnaissance sous condition vise à obtenir un engagement « formelle » de la part des républiques quant au respect des principes sanctionnés par les documents CSCE et, notamment, les principes de la sauvegarde des droits humains, de la démocratie et du respect des minorités nationales. Sur ce dernier point le Saint Siège a demandé l'inclusion d'une clause très importante, ne figurant pas parmi celles effectivement imposées par la communauté européenne, c'est à dire « l'acceptation de la vérification des mesures relatives aux minorités nationales de la part du Comité des Hauts Fonctionnaires de la CSCE ».

Une fois obtenu l'engagement formel de la part des deux républiques pour le respect des conditions susmentionnées, le Saint Siège les a reconnues, le 13 janvier 1992.

#### **4.3 Les conditions du déclenchement du conflit bosniaque**

L'espoir que la phase croate du conflit soit le dernier chapitre de la crise qui, à partir de 1991 intéresse l'ex République Fédérative Yougoslave ne dure malheureusement pas beaucoup.

Quand les plus optimistes (y inclus le Saint Siège) estiment qu'il est désormais possible d'obtenir une solution pacifique du conflit, grâce aux négociations plus qu'aux armements

et grâce aussi à la présence du contingent des Nations Unies, la situation subit un changement tout aussi raide que dramatique à cause des événements qui ont lieu dans la république de Bosnie-Herzégovine. Cette république, avec un territoire de 51.129 km<sup>2</sup> et 4,4 millions d'habitants (recensement 1991) au début des années '90 était un exemple admiré d'état multiethnique, où trois différentes ethnies cohabitaient pacifiquement : l'ethnie musulmane, représentant le 43% de la population, les Serbes (à peu près 31%) et les Croates (environ 17,3% de la population). Les autres (8,7% de la population) appartenaient aux différentes minorités au bien il s'agissait d'individus qui, en raison de mariages mixtes, se proclamaient en général comme des « Bosniaques ».

Une donnée importante est représentée par le taux de ceux qui avaient contracté des mariages mixtes ou qui descendaient de familles multiethniques : ceux là représentaient le 25% de la population.

Cela dit, on comprend très bien que la Bosnie-Herzégovine pouvait très facilement se transformer dans un champ de bataille, où les différences religieuses s'ajoutaient à celles ethniques. D'autre part, il faut rappeler que déjà pendant la deuxième guerre mondiale la Bosnie avait vécu les phases les plus cruelles du conflit entre les forces de libération nationales et les troupes d'occupation, de même que les atrocités des collaborationnistes contre les différents groupes ethniques, favorisées de motivations à caractère politique ainsi que religieux. Il était donc fort probable que le souvenir de ces atrocités pût se traduire encore une fois dans de nouveaux conflits.

#### **4.4 Début de la crise bosniaque**

Les élections pour la présidence et le Parlement qui ont lieu en Bosnie-Herzégovine le 12 décembre 1990 sont remportées par le parti nationaliste musulman, mais elles témoignent, par ailleurs, la naissance de formations extrémistes, comme le Parti d'Action démocratique de Izetbegovic (musulman), qui obtient 80 sièges au Parlement, le Parti Démocratique Serbe de Karadzic qui obtient 70 sièges et l'Union Démocratique Croate, 45 sièges. Les autres partis, nés du vieux parti communiste yougoslave multiethnique obtiennent 65 sièges. Une armée bosniaque formée par à peu près 20.000 individus est mise sur pied. Elle est posée sous le commandement de trois généraux : le musulman Sesen Halovic, le croate Stjepan Sibic et le serbe Jovan Divjak. Le guide du pays est confié à un groupe élitair d'intellectuels, parmi

lesquels Alija Izetbegovic, avocat né à Sarajevo, et Radovan Karadzic, né au Monténégro mais vivant à Sarajevo dès l'âge de 15 ans. Ce groupe se maintient tout de suite sur des positions très nationalistes.

Le 15 mars 1992 le commandant des « casques bleus » de l'ONU arrive à Sarajevo. Par une étrange ironie du sort les responsables de l'ONU ont choisi cette ville comme siège du commandement du contingent UNPROFOR, dont les effectives devraient garantir le respect du cessez-le-feu dans les zones à contact entre serbes et croates. Mais la présence de l'ONU n'entrave pas du toutes les activités des factions, prêtes à s'affronter.

Les premiers incidents graves ont lieu à Sarajevo le 5 avril, quand des francs-tireurs ouvrent le feu sur un défilé de manifestants, causant des morts. Comme en conséquence directe, le jour suivant la Communauté européenne décide de reconnaître officiellement la Bosnie-Herzégovine, tout de suite suivie par les Etats-Unis. La légitimité de cet état nouveau est immédiatement contestée par la République du peuple Serbe de Bosnie-Herzégovine qui, le 7 avril, proclame son indépendance sous la présidence de Radovan Karadzic, en s'annexant le 65% du territoire. C'est un événement crucial, qui déclenche la guerre civile dans la région.

La minorité serbe bosniaque répond avec les armements au choix politique de deux autres communautés et décide de défendre sa propre identité par l'expulsion des non-serbes des territoires placés sous son contrôle, en lançant, donc, ce qu'on appelle « nettoyage ethnique ». Cette activité, tout comme les autres difficultés et problèmes causés par la guerre, rendent très souvent difficiles, voire impossibles, les rapports avec le gouvernement bosniaque.

#### **4.5 La question de l'ingérence humanitaire du Saint Siège pour arrêter le conflit**

Dans ce contexte, la situation devient de plus en plus dramatique, comme démontrent les images diffusées par les journalistes envoyés sur le champ de bataille. Pour arrêter ou, au moins, limiter les atrocités de la guerre civile en Bosnie-Herzégovine une forte pression politique serait nécessaire. Mais, dès le début, les pays européens sont partagés à cause de la diversité des intérêts politiques, économiques et militaires vis-à-vis des républiques de la ex-Yougoslavie, et ainsi ils n'arrivent pas à définir un mode d'action commune. Les Etats-Unis, de leur part, ne veulent pas s'engager dans une situation où la Bosnie-Herzégovine fait resurgir les fantômes du Vietnam.

Dans ce contexte caractérisé par l'incertitude, le 6 août 1992, le Saint Siège intervient. Après

une rencontre avec Jean-Paul II à Castel Gandolfo (Rome), le Secrétaire d'Etat Vatican illustre à la presse son rencontre avec le Pape à propos de la situation grave en Bosnie-Herzégovine et de leur dissertation sur le problème de l'ingérence humanitaire. A ce propos, il souligne que les états européens et les Nations Unies ont l'obligation et le droit d'intervenir pour bloquer quelqu'un qui veut se tuer. Cela, d'autre part, ne doit pas être considéré comme une action visant à favoriser la guerre, mais, au contraire, à l'empêcher. Le Pape, donc, supporte toutes actions de l'ONU et de l'Europe pour bloquer la guerre, aider les populations et mener des enquêtes afin de vérifier la véracité des atrocités perpétrées dans les camps de concentration.

Le Cardinal Sodano souligne, pourtant, que le Saint Siège est prêt à supporter pleinement toute action éventuelle d'aide humanitaire sous l'égide de l'ONU, et qu'il est souhaitable de sensibiliser l'opinion publique quant à la nécessité d'arrêter l'agresseur, sans peine de se rendre « un peu de complices ».

Ces déclarations du Vatican poussent certains observateurs politiques à penser qu'il y a eu un changement d'attitude du Pape par rapport à la guerre. Cela entraîne forcément d'autres précisions de la part du Saint Siège, afin d'éclairer les raisons d'une attitude qui semble très différente par rapport à celle manifesté par l'Eglise l'année précédente à l'occasion de la guerre du Golfe.

A cet égard le Saint Siège souligne que : « les situations objectives sont très différentes mais l'opinion du Saint Siège est la même. Dans les deux cas il est important d'évaluer attentivement le volume des moyens utilisés et l'effet souhaité. Si pour frapper l'agresseur on cause des milliers de victimes innocentes, il y a peut-être quelque chose qui ne marche pas ; le Pape agit dans une dimension catholique, dans le sens étymologique du terme, car il ne défend pas seulement les catholiques mais tous, Orthodoxes, Musulmans, Bosniaques, tous ceux qui sont frappés dans leur dignité humaine. Le Saint Siège veut poser l'accent sur un problème de moralité internationale qui, jour après jour, devient plus urgent ».

D'après ce qui précède, l'on comprend très bien que, par la thèse du droit-dévoir de l'ingérence humanitaire le Saint Siège pose un problème moral pour la communauté internationale, qui ne peut pas rester indifférente ou, pire, être absente devant une lutte fratricide déchirant l'état, face à des atrocités sans discrimination et aux camps de détention ; dans l'impossibilité d'aider des milliers d'innocents, femmes, personnes âgés et enfants, qui risquent de mourir de faim ou

à cause de maladies.

L'ingérence humanitaire (c'est-à-dire sans aucun but politique, économique ou militaire, mais axée seulement sur l'aide à fournir aux populations étant dans une situation de danger) s'oppose à celle illicite, condamnée aussi par l'Eglise.

Quant aux moyens à utiliser pour son implémentation, l'Eglise estime qu'il faut sans doute exclure toute intervention armée, qui assumerait toutes les caractéristiques d'une véritable guerre. Cependant, selon le Vatican l'on pourrait prendre en compte des interventions de nature politique et diplomatique, tout comme des interventions demandant l'utilisation de la force. Evidemment ces types d'interventions ne relèvent pas de l'Eglise mais ce sont les organisations internationales comme l'ONU ou les états frontaliers ou partageant les mêmes idéaux ou la même histoire qui doivent intervenir.

Le Vatican doit solliciter l'intervention et, par le moyen des institutions de charité et d'assistance qui contrôle, a la possibilité de fournir son aide, mais il ne peut pas déclarer de quelle façon, dans la situation donnée, l'intervention humanitaire puisse être menée du point de vue politique et militaire. D'autre part, le Vatican sait très bien qu'une force et des moyens purement spirituels, si possible plus sensible à l'approbation publique que ceux des pouvoirs politiques.

C'est sans doute sous l'influence du Vatican que le Conseil de Sécurité de l'ONU approuve, le 13 août 1992, les résolutions 770 et 771 par lesquelles il établit la protection des aides humanitaires et demande la possibilité d'inspecter les camps de concentration. L'emploi des « casques bleus » pour la protection des aides humanitaires est vu comme une action de police internationale.

Pour ce qui est de l'évolution du conflit, il faut souligner qu'il a été beaucoup influencé par la situation ethnique existante. Pendant une certaine période les musulmans bosniaques et les croates se rallient contre la menace représentée par les serbes qui veulent l'annexion à la Serbie. Mais successivement la partie croato-bosniaque montre finalement son jeu véritable, qui consiste à rechercher l'annexion à la Croatie, au moins de l'Herzégovine et de son capitale, Mostar. Et enfin, un autre front de guerre s'ouvre parmi les musulmans lorsque, à la fin du 1993, il y a la sécession de la poche de Bihac. A la fin, donc, une guerre dans la guerre éclate, la guerre de tout le monde contre tout le monde.

Dans un tel contexte, l'activité diplomatique des organismes internationaux et du Vatican se développe avec beaucoup de difficultés. La situation n'améliore même pas avec la définition de deux accords de Washington, signés en mars 1994 et sanctionnant le rapprochement des Croates et des Musulmanes ; tout aussi inutile a-t-elle été l'initiative de la Serbie, notamment pendant l'été 1994, lorsque sous les effets de l'embargo sanctionné par l'ONU en mars 1992, elle décide de ne plus donner aucun soutien logistique aux serbes de Bosnie. Ceux derniers, en effet, ont accentué leur attitude extrémiste, en menant des interventions militaires isolées et en empêchant la visite du pape à Sarajevo prévue le 8 septembre 1994.

Pendant la période qui suit, caractérisée par des événements qui sont les plus cruels de tout le conflit, l'action diplomatique continue mais sans résultats considérables.

Particulièrement cruelle est la nouvelle phase de nettoyage ethnique mise en œuvre par les troupes serbo-bosniaques du général Mladic, même dans les villes de Srebrenica, Zepa et Tuzla, que l'ONU avait déclaré « zones protégées ».

#### **4.6 Synthèse des événements amenant au processus de paix**

L'action des diplomates internationaux en général et la situation créée, en août 1995, par la foudroyante opération militaire par laquelle l'armée croate reconquiert toute la région de la Krajina (première défaite importante des serbes bosniaques de Pale) font comprendre aux Etats-Unis qu'une action diplomatique américaine serait probablement couronnée de succès.

Pourtant, cette action peut se dérouler seulement après la mise en œuvre de la mission qui serait définie comme la mission OTAN la plus importante de son histoire (au moins jusqu'au Kosovo).

Il s'agit d'une massive intervention aérienne alliée proposée par les Etats-Unis suite au massacre de Sarajevo du 28 août, causé par les mortiers serbes bosniaques et provoquant 37 morts et 80 blessés parmi la population civile (tout près de l'endroit où le 5 février 1994 une bombe avait tué 68 individus et blessé plus de 200 personnes). Le but déclaré de la mission est de « prendre les mesures nécessaires pour éliminer toute menace d'attaque contre les zones de sécurité de Sarajevo. L'OTAN et l'ONU semblent vouloir continuer leurs attaques aériennes jusqu'à ce que le Général Mladic n'accepte de démanteler tous les armements lourds positionnés sur les collines autour de Sarajevo, à une distance de 20 km.

La demande d'une suspension temporaire des attaques aériennes avancée par Richard Holbrooke, que le Président Clinton a mis à la tête d'un groupe de diplomates chargés de promouvoir une nouvelle initiative de paix soutenue par le gouvernement des Etats-Unis.

Le 30 août 1995 Holbrooke arrive à Belgrade pour y rencontrer Milosevic. Les avions américains bombardent depuis 8 heures les cibles militaires serbo-bosniaques, ce qui fait craindre que Milosevic n'accepte plus la rencontre. Mais contrairement la rencontre a lieu, même dans une atmosphère très cordiale. Milosevic donne à l'envoyé américain un document signé par les chefs serbo-bosniaques, inclus Karadzic, le général Mladic et le Patriarche Pavle de l'église orthodoxe serbe. En substance, moyennant ce document, la République Serbe de Bosnie donne au Président Milosevic le droit de la représenter à l'occasion des négociations pour un accord de paix. Milosevic pourra contrôler la partie serbe de la négociation : il peut, en effet, choisir trois de six membres de la délégation et, en cas d'égalité c'est son vote qui déterminera la majorité.

Dans une déclaration publique faite à Belgrade le soir même du 30 août, l'on affirme que la direction de Pale « accepte l'harmonisation complète de son approche à l'égard du processus de paix avec celui avancé par la République Fédérale de Yougoslavie, dans l'intérêt de la paix ».

On a finalement jeté les bases pour une solution définitive du conflit : en effet, le 21 novembre 1995 on signe les accords de Dayton, confirmés à Paris l'année suivante. La Bosnie-Herzégovine reste un pays, formé par la Fédération Croato-Musulmane (51% du territoire) et par la République Serbe de Bosnie (49%).

#### **4.7 Conclusions concernant la période en examen**

La reconnaissance de la Bosnie-Herzégovine de la part de la Communauté européenne en avril 1992, suivant celles de la Slovénie et de la Croatie, qui ont lieu au janvier de la même année, doit être considérée comme l'acceptation du principe d'autodétermination des peuples, spécifiquement soutenu par le Vatican.

La décision du Vatican de soutenir la validité de ce principe, notamment en rapport avec l'indépendance de la Croatie, a été adaptée :

- après avoir essayé tout moyen possible pour atteindre un arrangement politique de la crise

dans le cadre de la fédération yougoslave ;

- quand il a paru évident même aux plus optimistes que la division de la ex Yougoslavie était désormais un procès irréversible.

On ne peut pas, donc, accepter pleinement les critiques exprimés à l'égard du Vatican et concernant la défense de ce principe et la reconnaissance des républiques de Croatie et Slovénie avant même que la Communauté européenne s'exprime à ce sujet. Toute fois, cette reconnaissance a contribué à alimenter les tensions, tout en favorisant le développement d'une cruelle guerre fratricide opposant les serbo-bosniaques aux croato-musulmans. En même temps le nettoyage ethnique contre le non serbe faisant des ravages et, au fur et à mesure que le conflit se développait, ces populations faisaient l'objet d'une série d'atrocités découlant de rancunes ataviques.

C'est sur la base de tout cela qu'on vient de dire que le Vatican décide de supporter le principe d'ingérence humanitaire. Il s'agit d'un principe qui, dans le cadre des événements inquiétants dans les Balkans, trouve une application bien précise. Selon la morale du Vatican toute agression militaire est à condamner ; la légitime défense, au contraire, est admissible et, parfois, juste.

A la lumière de tout cela et de la durée du conflit, l'on peut affirmer qu'au début, et pendant un longue période, la communauté internationale ne manquait pas de la capacité de désarmer mais de la volonté de le faire. Il s'agit d'une volonté qui puisse empêcher le ravitaillement des belligérants en matériels et armements pour une guerre de telle durée. Il faut reconnaître que, par le biais de ses représentants aux réunions de la CSCE et successivement de l'OSCE, le Vatican ait a plusieurs fois répété que, pour le but suprême de la paix, une intervention lourde était justifiée.

Cela aurait constitué (et constitue) l'un des aspects d'une volonté politique, économique et de coopération commune qu'il fallait développer par rapport à ces peuples et à ces états auxquelles, pendant des longues années, on n'avait pas permis d'exprimer leur volonté ou de vivre librement.

En général, donc, les activités menées par le Vatican en particulier représentent des preuves tangibles d'un engagement commun inspirées des valeurs évangéliques et elles montrent, en partie, une unicité d'idées avec l'Eglise orthodoxe et une politique de coexistence pacifique

avec l'Islam.

C'est, donc, dans un plus vaste contexte religieux et diplomatique qu'il faut comprendre la visite tant désirée du Pape à Sarajevo, le 13 avril 1997. Cette circonstance, en effet, a représenté pour le Pape un triple rendez-vous : il a été le témoin du drame du communisme et de la constitution de la paix, mais il a aussi rencontré l'Europe. En fait, c'est justement de Sarajevo, définie dans cette circonstance « symbole de la souffrance de l'Europe entière pendant le siècle » qu'il a lancé encore un appel pour un engagement solidaire pour la Paix.

Cet appel s'adressait notamment aux responsables politiques locaux pour qu'ils se prodiguent afin de garantir la stabilité et la coexistence pacifique même après le départ de la force de stabilisation (SFOR) guidée par l'OTAN et encore déployée dans cette zone.

## 5. BILAN DES ACCORDS DE DAYTON

Les accords de Dayton, d'après la ville américaine (Ohio) où ils ont été signés, gèlent, après 4 ans de guerre, le conflit en Bosnie-Herzégovine. Le fond de l'accord, constitué par les deux



aspects militaire et civil, peut être identifié dans le fait que la Bosnie-Herzégovine reste un Etat unique partagé en deux entités : la Fédération de Bosnie Herzégovine (Fbih) et la république Srpska (Rs). La ligne de démarcation entre ces deux entités est basée sur la situation existant au moment du cessez-le-feu du mois d'octobre 1995, exception faite pour quelques petits changements. L'Etat a une

Constitution, une Présidence formée par trois membres (un pour chaque nationalité, président le Pays à tour de rôle), une Court Constitutionnelle, une banque centrale et un gouvernement duquel relèvent la politique étrangère, le commerce extérieur, les douanes, la politique monétaire, l'immigration et le contrôle du trafic aérien. L'accord, prévoyant aussi la liberté de mouvement à l'intérieur du Pays pour tous les Bosniaques indépendamment de l'entité à laquelle ils appartiennent, charge l'OSCE de l'organisation des élections pour la constitution des organismes parlementaires et municipaux (tous les habitants âgés au moins de 18 ans et recensés en 1991 ont le droit de vote ; ils peuvent voter où ils résidaient au moment de l'Accord à moins qu'ils ne décident de voter ailleurs).

En général, l'on peut affirmer que l'aspect militaire de l'accord est accompli grâce à la détermination de l'organisation militaire agissant sur place, laquelle, moyennant les Commissions Militaires Mixtes et ayant recours, si c'est le cas, à la menace de l'utilisation de la

force, a réussi à séparer les belligérants et à confiner les armements lourds dans des sites reconnus et soumis à des inspections fréquentes. Quant aux aspects civils, le bilan n'est pas du tout encourageant, comme cela est souligné par les définitions de l'accord données par plusieurs observateurs internationaux : un paradoxe politique, un artifice juridique, une construction fragile dont les fondations sont constituées par la volonté internationale. A Dayton, en effet, avec la contribution des Etats-Unis, on n'a pas signé un accord de paix ni on a conçu un plan pour un nouvel équilibre général des Balkans : à la limite, on peut affirmer qu'on a tout simplement parafé un armistice précaire, tout en laissant ouverts beaucoup de problèmes (comme, par exemple, le Kosovo). Si l'on examine de manière détaillée les défauts de l'accord, il faut tout d'abord prendre en compte les deux aspects suivants :

- les Serbes bosniaques ont toujours contesté le fait que ce soit Milosevic qui a été appelé à souscrire les conditions de l'accord (et non pas Karadzic, qui, par ailleurs, l'année précédente n'avait pas accepté un accord permettant d'obtenir le même pourcentage de territoire à des conditions plus avantageuses) lequel, ils affirment, n'aurait capitulé vis-à-vis des conditions imposées par les Organisations Internationales que pour sauvegarder les intérêts de son propre Pays tout en oubliant ceux qui se sont battus pour la cause serbe ;
- les Etats-Unis ont soutenu avec beaucoup de vigueur un accord qui, probablement, n'était pas encore mûr et qui aurait pu être perfectionné afin de le rendre plus facilement réalisable et moins onéreux du point de vue des coûts de réalisation – économiques et militaires – que l'Europe devra soutenir au moyen ou long terme après le désengagement américain prévu après deux ou trois ans (certains affirment que Clinton ait accéléré le processus pour exploiter l'accord à ses propres fins, en vue des élections à la Présidence).

En substance, la plupart des observateurs soutiennent que le problème de la cohabitation de plusieurs ethnies se représentera probablement au moment où forcément les nouveaux Etats nés des cendres de la ex-Yougoslavie se retrouveraient encore une fois seuls, sans le soutien des forces et des ressources mises à disposition par les Organisations Internationales, à gérer leur propre destin. Quant aux anomalies de l'accord en particulier, les plus importantes sont celles listées ci-dessous :

- manque de correspondance entre le nombre des ethnies et le nombre des organisations politiques (trois dans le premier cas et deux dans l'autre cas) ;

- complexité des relations entre les différentes autorités étatiques, due à la coexistence de trois administrations périphériques, d'une administration fédérale intermédiaire (croate-musulmane) et d'une administration centrale gouvernementale ;
- manque de pouvoir délibératif de la délégation Serbe au sein de l'Assemblée Fédérale, ayant à faire à une majorité politique établie à priori et soutenue par un nombre double de voix ;
- par conséquent, manque de motivation de la part des représentants serbes au sein du Parlement auxquels, entre autre, on ne permettait pas de résider dans la capitale pour des raisons de sécurité.

A tout cela il faut ajouter trois autres éléments qui ont beaucoup entravé l'implémentation de l'accord :

- la définition de la ligne de démarcation entre les deux entités ;
- la gestion des « zones chaudes » ;
- l'organisation des élections.

Quant au premier problème, l'accord de Dayton prévoit que la ligne de démarcation coïncide avec la ligne du cessez-le-feu (à moins du couloir nécessaire pour relier l'entité croate-musulmane à l'enclave de Gorasde et de quelques autres changements mineurs). Or, l'implémentation de cette mesure a exaspéré la situation, en particulier au long du couloir de la Posavina, en créant un rétrécissement à l'intérieur du territoire serbe (quelques km) toujours soumis à la menace croate et musulmane, respectivement à nord et à sud. Cette situation constitue un élément important de conflit entre les deux entités. De plus, il faut souligner que la ligne de démarcation a souvent créé des cassures à l'intérieur des administrations municipales, en séparant le chef-lieu de la plupart du territoire administré. En synthèse, cette solution représente la faillite du processus de reconstruction des institutions et de démocratisation au niveau local ainsi que, par conséquent, au niveau fédéral.

Quant à celles qu'on a appelées « zones chaudes », il est évident que pendant la discussion de l'accord on n'a pas analysé à fond toutes les solutions possibles. On se réfère à Mostar, à Brcko, aux enclaves croates (Kiseljak, Vitez) ainsi qu'à la zone occidentale de la Bosnie à majorité musulmane, où la cohabitation de plusieurs groupes ethniques ne permettait pas de

baisser le niveau de conflictualité locale. Tous ces « foyers » constituaient un problème fondamental pour parvenir à la solution du cas Bosnie et probablement, au moment de la définition de l'accord il aurait fallu repérer, au moins, les critères de référence pour leur solution ultérieure. Au contraire, comme l'on a déjà souligné, on a préféré éviter le problème, tout en renvoyant ultérieurement la solution des problèmes fondamentaux, afin d'apaiser la haine et la méfiance.

Le troisième point faible de l'accord concerne l'organisation des élections. En effet, dans un élan utopique l'accord prévoit la mise sur pied, au cours d'une année, d'une organisation étatique démocratique, élue moyennant une série d'élections menées sous l'égide de l'OSCE. Les lacunes de cette approche utopique peuvent être synthétisées comme il suit :

- l'OSCE n'étant pas représentée en Bosnie au moment où l'accord a été signé, elle a dû faire face à plusieurs problèmes différents pour jouer effectivement le rôle de guide dans l'organisation des élections ;
- la population ne connaissait pas les règles du jeu de la compétition démocratique et du pluripartisme et il y avait des difficultés objectives à les lui apprendre ;
- comme par ailleurs l'on a déjà souligné, il fallait réorganiser les municipalités fractionnées selon la ligne du cessez-le-feu et qui représentait, donc, la nouvelle ligne de démarcation des entités ;
- la nécessité de fournir à la partie serbe des moyens de communication pour la propagande électorale, vu la situation du réseau des communications en territoire serbe causée par les bombardements aériens de l'Alliance Atlantique pendant la phase précédant la signature des accords de Dayton ;
- l'enregistrement des électeurs qui, selon les accords, auraient dû voter où ils résidaient avant le conflit. Mais cette mesure a entraîné deux types de problèmes. Tout d'abord, il y avait la question des réfugiés qui n'étaient pas en condition de rejoindre leurs zones d'origine respectives (dans beaucoup de cas, leurs maisons n'existaient plus – on estime que 60% du parc immobilier de la Bosnie-Herzégovine a été détruit pendant le conflit - ou bien elles avaient été occupées par d'autres familles appartenant à d'autres ethnies). De plus, on peut facilement comprendre que ces individus n'avaient aucun intérêt à voter pour des candidats représentant un pays où ils avaient été déportés par la force ou par les

événements.

C'est sur ces bases-la que l'implémentation des accords de Dayton a commencé : une solution qui, comme l'on a déjà dit, était à caractère provisoire, une sorte de mesure tampon visant à freiner « l'hémorragie bosniaque » et renvoyant à d'autres mesures ultérieures la possibilité de trouver une solution définitive pour une cohabitation spontanée et pacifique des trois ethnies, ainsi que pour l'allègement de l'engagement international dans le pays.

En considération, donc, des ambiguïtés et des « fêlures », le résultat n'est pas du tout positif même si, dans un élan d'optimisme, la communauté internationale a planifié un allègement de la présence militaire dans cette zone.

Pourtant, quatre ans après la signature des accords, on peut chercher à en faire un bilan synthétique.

Pour ce qui est du problème des réfugiés, l'on peut affirmer que la situation n'a pas changé depuis quatre ans et qu'au manque d'infrastructures se sont ajoutés les problèmes économiques, avec des taux de chômage encore très élevés. En effet, s'il est vrai que le taux de chômage a baissé de 90% à 50%, il est aussi vrai que cette diminution a surtout une valeur statistique, car cela a intéressé principalement les grandes villes (grâce aux organisations internationales qui ont engendré du travail) et la Fédération Croate Musulmane, tandis que la République Serpska n'a jamais profité des avantages économiques découlant de la communauté internationale. D'autre part, il faut ajouter que la communauté internationale, sous l'influence de ses propres mécanismes de prise de décision, pendant une longue période a renoncé à s'activer directement pour la capture des criminels de guerre. Cette tâche a été déferée aux Serbes bosniaques tout en menaçant de ne pas leur envoyer les aides économiques.

La haine parmi les populations est restée inchangée : la Bosnie virtuelle, c'est-à-dire le pays multiethnique, n'a aucune correspondance avec la Bosnie réelle, où la cohabitation est toujours difficile, voire pratiquement impossible, comme il arrive à Sarajevo ou à Mostar. A Sarajevo, par exemple, les Serbes ne veulent pas y faire retour, par peur des vengeances ou bien parce que leurs maisons ont été détruites ou sont occupées, tandis que Mostar est subdivisée en quartiers mono ethniques (avec une seule exception). Cette situation est d'autant plus décourageante si l'on considère que les grandes villes étaient le symbole de la Bosnie

multiethnique. Probablement, ça représente la faillite la plus importante de l'après Dayton : la fossilisation, au niveau local, des séparations communautaires !

Si l'on examine la Fédération d'un autre point de vue, l'on peut noter que l'Armée fédérale est aussi partagée : aujourd'hui il existe trois corps d'armée musulmans et un corps d'armée croate (les Croates de Bosnie préfèrent que leurs propres troupes soient placées sous le commandement de l'Armée croate).

A cette méfiance qui se manifeste au sein même de la Fédération, il faut ajouter un autre élément de déséquilibre, représenté par le programme américain « train and equip » (entraîner et équiper) concernant la seule entité croate musulmane.

Pour ce qui est des élections, compte tenu des mesures prévues dans l'Accord, on ne peut pas s'étonner si elles ont été une véritable farce, avec les nationalistes qui ont bien joué leurs possibilités en déplaçant les électeurs dans les endroits où il fallait obtenir la majorité. Le résultat était sûr !

Il devrait, donc, y avoir une situation de chaos politique mais, au contraire, la réalité ne confirme pas cette hypothèse. Les organisations internationales (ONU, FMI), moyennant leurs représentants, gouvernent la Bosnie-Herzégovine : si d'un côté cette solution permet au moins de garder le « status quo », de l'autre côté elle fait surgir un sentiment nationaliste très fort contre les occidentaux, car le nouvel état ressemble de plus en plus à un protectorat plutôt qu'à un véritable Etat indépendant.

En synthèse, quatre ans après la signature des Accords de Dayton, la situation n'est pas du tout encourageante et cela découle du contenu même des Accords, un texte ambigu et incomplet qui, d'un côté démontre l'incapacité européenne à résoudre ses propres problèmes et, de l'autre, reflète l'application, dans un état du Vieux Continent, des paramètres typiques de la « pax » américaine. Il est bien triste de constater qu'au Kosovo la situation va peut-être se répéter....

## 6. LE KOSOVO

L'évolution des problèmes du Kosovo mélange tous qu'on a dit à propos de la Yougoslavie avec l'histoire de l'Albanie, état parmi les plus pauvres d'Europe, objet de l'application d'une forme de communisme radical pour une trentaine d'années qui l'a porté à une situation de crise de valeurs, de structures et économique d'un niveau sans égaux.

La bataille menée par Milosevic pour la « serbisation » de cette région n'est pas l'objet de ce mémoire ; néanmoins, l'on peut se demander quelle pourrait être la raison qui a mené le



peuple albanais, aussi loin des valeurs humanitaires, capable d'essayer de s'enfuir en masse en direction des Pays plus riches d'Europe, un peuple capable de remplir les rues d'Italie et d'autres Pays de milliers de jeunes filles pour y exercer le plus vieux métier du monde à prendre les armes pour aider les Albanais du Kosovo.

L'opposition entre la « grande Serbie et Grande Albanie » se nourrit de la manipulation de l'Histoire.

Chacun revendique l'antériorité de peuplement de cette région et utilise le fait religieux faisant ainsi se dresser un mur de plus en plus

infranchissable d'incompréhension entre orthodoxes et musulmans. Ces différences, devenues antagonismes, se nourrissent également du ressentiment dû aux exactions (atrocités, conversions religieuses forcées, slavisation, terreur), aux promesses non tenues, à la purification ethnique.

L'affaire du Kosovo est donc d'abord un conflit entre les droits de l'histoire et ceux de la démographie. L'exacerbation des antagonismes nationaux entre Serbes et Albanais reste le

problème le plus préoccupant des clivages régionaux de la République fédérale de Yougoslavie.

Après les opérations militaires et l'acceptation par Milosevic des règles fixées à Rambouillet, les idées irrédentistes et pan nationales (Grande Serbie et Grande Albanie) sont quand même présentes dans les deux camps. Les Albanais souhaiteraient que le Kosovo accède au statut de République, au même titre que la Serbie et le Monténégro au sein, ou bien, en dehors d'une nouvelle confédération Yougoslave. Ils veulent l'indépendance du Kosovo, refusant l'autonomie simple proposée et protégée par plusieurs organisations internationales, tout en promettant de garantir les droits culturels et nationaux. Pour les Serbes, le Kosovo doit indiscutablement rester en Serbie, et ce qui peut être négocié, c'est uniquement une certaine forme d'autonomie culturelle des Albanais. Ils considèrent en outre que l'affaire du Kosovo est strictement intérieure, et proposent au mieux un statut de région autonome dans le cadre d'une régionalisation de la Serbie, mais sans médiation internationale. Belgrade conditionne que l'indépendance du Kosovo pourrait faire naître des mouvements d'indépendance en Voïvodine, et de la revendication chez les Slaves musulmans du Sandjak.

Mais le Kosovo n'est pas seulement l'objet de discussion entre Albanie et Serbie, ou entre leurs intermédiaires : le Kosovo est aussi la mère patrie de la partie la plus riche de la population musulmane albanophone, celle population qui, pendant les années du régime communiste en Albanie a pu, grâce à la relative liberté garantie par les institutions yougoslaves de Tito, immigrer vers les états occidentaux – surtout vers les Etats-Unis, mais aussi en Europe. Il s'agit d'une population qui aujourd'hui est capable d'aider massivement ceux qui sont encore au Kosovo, d'une population qui a été capable de solliciter l'occident à rechercher une solution à la crise. A ce titre, je pourrai citer le nom d'un de plus riches hommes d'Italie, marié avec une très fameuse chanteuse, impliqué dans la gestion des comptes « noires » des dirigeants Russes récemment découverts en Europe et aux Etats-Unis...

Voilà alors que le facteur économique revient à partager avec religion, ethnie, politique les responsabilités de la guerre en Yougoslavie. Les possibilités offertes à l'occident par la reconstruction et par l'ouverture des marchés de l'Europe occidentale ne font que renforcer cette opinion.

## **7. CONCLUSIONS - PERSPECTIVES FUTURES**

Pour résumer, il est nécessaire de souligner que l'origine du conflit ne peut pas être attribuée uniquement à des raisons ethniques et religieuses, ni à des événements historiques qui ont eu lieu dans le passé et qui, en caractérisant les différentes ethnies, en rendaient difficile leur cohabitation. Celles-là peuvent sûrement être considérées comme des causes concomitantes mais, la motivation réelle de ce processus de désagrégation doit être recherchée presque exclusivement dans le contexte des intérêts contrastants de nature politique ainsi qu'économique parmi les différents états appartenant à la fédération.

L'attitude des organisations internationales en général et de l'Union Européenne en particulier, l'absence d'une vision politique unitaire de la part des états membres et, dans certains cas, les intérêts nationalistes de certains d'entre eux, pas seulement ont démontré d'être tout à fait inadéquats à tenir sous contrôle le conflit, mais ils en ont aussi favorisé l'escalade, au moins pendant la première phase des combats.

Une UE vraiment unie et en mesure d'exprimer une politique unitaire et bien définie aurait pu, au moins, limiter les effets destructeurs du conflit.

La situation actuelle, qu'on pourrait définir de non-belligérance, a été déterminée surtout par la diplomatie américaine qui a prit le dessus par rapport à une politique européenne vague et inconsistante. Les Balkans ne seront plus la poudrière d'Europe quand ils s'affranchiront des partis hégémoniques, déches encombrants du régime totalitaire, et quand ils donneront l'importance nécessaire au laïcisme contre le fondamentalisme religieux de n'importe quelle confession. Svebor Dizdavenic estime, à raison, qu'on ne peut pas imposer avec succès la paix sans la démocratie. Le défi d'une démocratisation en effet profonde semble difficile à gagner pour les populations balkaniques, qui semblent être retombées dans un moyen âge barbare et tribal.

Dans ce scénario le monde occidental et notamment l'Europe ont un rôle très difficile à jouer, douant exercer leur pouvoir d'attraction sur ces pays tout en cherchant à les forcer à adopter leur modèle politique : la démocratie. Un outil très efficace pourrait être la perspective de l'intégration européenne, même si à long terme, parce que sans doute après la disparition de l'URSS, le point de référence principale pour ces pays est représenté par l'Europe, compte tenu du contexte géopolitique particulier aussi bien que des actions politiques et militaires

menées par ses états membres dans les dernières années. Le second repère pour la région sont, sans doute, les Etats-Unis d'Amérique, surtout après les réponses inadéquates des Européens pendant la guerre bosniaque (pour se faire une idée de l'importance attachée à l'intégration européenne par les Monténégrins, les Serbes, les Bosniaques et les Croates il suffit de lire les interviews données à Limes 2/1996, pp 242 st, par des représentants des gouvernements respectifs).

Sans aucun doute, les vieux préjugés ethniques entre les populations appartenant à l'ex Yougoslavie ont été alimentés pour faire éclater le conflit mais c'est aussi évident que les préjugés exaspérés par la violence et la brutalité de la guerre ont causé des fractures profondes de haine et de méfiance réciproques. Le défi le plus terrible pour les populations de l'ex Yougoslavie est représenté justement pour le fait de repenser et de recréer un tissu commercial commun afin de recoudre les blessures récentes de la guerre. En effet, on ne peut pas croire qu'à Dayton on a tué l'idée d'une Bosnie multiethnique parce que cela serait l'échec le plus grave causé par la guerre et pas seulement pour les Bosniaques, mais aussi pour tous ceux qui, en tant que citoyens du « village global », croient dans une cohabitation pacifique de peuples différents. Et c'est justement parce qu'on croit dans la mémoire et dans les racines culturelles profondes de ce peuple qu'on souhaite la récupération de cette identité yougoslave, basée sur la fierté d'être Serbe, Croate ou Bosniaque mais aussi sur le respect et la sauvegarde des minorités.

Certains estiment que cette identité a été imposée par Tite, mais elle pourrait se révéler un héritage plus enraciné, tel à pousser les citoyens de Bosnie-Herzégovine, sans aucune distinction d'ethnie ou de religion, à se réapproprier de ses propres droits à l'autodétermination et à effectuer des choix libres et démocratiques, en commençant – par exemple – par la revendication du droit de nationalité non ethnique. Dans ce sens là il faut lire, par exemple, les protestations des citoyens de Drvar qui, ressortissants dans la République Sprska de Bosnie, maintenant veulent rentrer dans leur propre ville d'origine qui, après les accords de Dayton, est aujourd'hui en territoire croate.

Ce sont les individus, les citoyens des différentes municipalités qui doivent lutter contre l'énorme pouvoir des partis hégémoniques. Malgré les nombreuses faillites, comme cela est démontré par la démission des maires de Sarajevo (Tarik Kupusović) et de Banja Luka

(Predac Radić), beaucoup d'initiatives sont lancées pour recréer un bon climat et rétablir les rapports de cohabitation pacifique (Komsiluk) qui caractérisaient la Bosnie avant la guerre.

Selon une opinion fort partagée, les différentes entités émergées des accords de Dayton ne pourront pas survivre dans un isolement économique. Leur avenir est ainsi conditionné par le rétablissement de liens économiques dans les zones contiguës et homogènes du point de vue culturelle. La coopération et l'intégration sont, en effets, les seuls critères en mesure de garantir une cohabitation pacifique dans la séparation. Le facteur économique pourrait être considéré comme le principal moteur vers une nouvelle cohésion pour les entités émergées de Dayton, mais aussi et surtout pour les pays de l'ex Yougoslavie, en vue de l'intégration européenne.

Comme l'on a déjà souligné, en effet, l'Europe devra jouer un rôle très important pour éviter la « dérive » de ces peuples, et elle ne peut pas se soustraire à ses responsabilités ou se cacher derrière ses frontières ouvertes. Une fois qu'on a fait l'Europe des banques, il faut maintenant et de façon urgente s'occuper de l'Europe des peuples. Mais pour faire cela il faut bien connaître l'identité de la nouvelle Europe, ainsi que son rôle en tant que pôle d'attraction vis à vis des pays africains et des peuples qui s'enfuient de leur enfer quotidien (les Kurdes, les Albanais, les Kosovars,...). Un rôle actif de l'Europe implique des choix courageux et une unicité d'intentions qui, jusqu'à présent, n'a été mise en place que dans le tout récent cas – mais bien moins dangereux du point de vue géopolitique – de la formation du gouvernement en Autriche.

En Bosnie, les élections organisées après Dayton et remportées par les partis nationalistes, a démontré qu'il ne suffit pas d'envoyer sur le terrain des observateurs internationaux pour garantir des compétitions réellement démocratiques, de même qu'il ne faut pas compter aveuglement dans des interlocuteurs choisis parmi ceux qui sont disponibles, ni s'appuyer seulement sur une politique d'aides économiques.

Les pays du Sud-Est européen, de la Bosnie à l'Albanie, de la Croatie au Kosovo (soit région autonome au sein de la république yougoslave, soit état indépendant) seront, dans l'avenir, tests très importants pour valider les progrès vers une véritable union européenne. Il est souhaitable, donc, que l'Europe ait tiré quelques enseignements du conflit et que les intérêts de l'Union européenne soient plus forts par rapport à ceux de chaque Etat membre.

## **BIBLIOGRAPHIE**

- Jean-Baptiste DUROSELLE : « Histoire diplomatique de 1919 à nos jours ». Jurisprudence Générale Dalloz, 1970.
- Aymeric CHAUPRADE et François THUAL : « Dictionnaire de Géopolitique ». Paris, Ellipses 1998.
- Yves LACOSTE : « Dictionnaire de Géopolitique ». Paris, Flammarion 1995.
- Jozse PIRJEVEC : « Serbi, Croati, Sloveni. Storia di tre nazioni ». Bologna, Il Mulino, 1998.
- Stefano BIANCHINI : « La questione jugoslava ». Firenze, Giunti, 1999.
- Jean Marie LE BRETON : « Una storia infausta. L'Europa centrale e orientale dal 1917 al 1990 ». Bologna, Il Mulino, 1999.
- Silvano COSTANZO : « TuttoNovecento. I giornalisti raccontano il nostro secolo ». Torino, Petrini, 1998.
- Christopher CVIC : « Rifare i Balcani. Bologna ». Il Mulino, 1993.
- Centro Militare di Studi Strategici : « Bosnia-Erzegovina ». Roma, Informazioni della Difesa, 1999.
- ANTONIO D'ORRICO e MARCO FOSSATI : « Enciclopedia del Mondo Nuovo. Dalla caduta del muro di Berlino a oggi ». Roma, Arnoldo Mondadori Editore, 1992.
- Mario AGNES : « La crisi jugoslava - Posizione ed azione della Santa Sede ». Quaderni dell'Osservatore Romano n. 18, Libreria Editrice Vaticana, ed. 1992.
- Mario AGNES : « Giovanni Paolo II per la pace in Bosnia-Erzegovina ». Quaderni dell'Osservatore Romano n. 21, Libreria Editrice Vaticana, ed. 1993.
- Mario AGNES : « L'azione della Santa Sede nel conflitto bosniaco ». Quaderni dell'Osservatore Romano n. 25, Libreria Editrice Vaticana, ed. 1994.
- Tommaso STENICO et Mauro PIACENZA : « Dall'atlantico agli urali nel segno di Cristo - l'Europa vista da Giovanni Paolo II ». SINOPSIS iniziative culturali, ed. 1991.
- « La Santa Sede e il diritto-dovere di ingerenza umanitaria », LIMES OTTAVIELLO, n.1/1994, pag. 237.
- Janusz BUGAJSKI : « NATO's Bosnian Lessons ». LIMES 1/97.

- Xavier BOUGAREL : « Bosnie réelle et Bosnie virtuelle ». Le Monde Diplomatique septembre 97.
- Thomas HOFNUNG : « La Bosnie à l'heure de ni guerre ni paix ». Le Monde Diplomatique septembre 98.
- Thomas HOFNUNG : « L'impossible retour des réfugiés ». Le Monde Diplomatique septembre 98.
- Thomas HOFNUNG : « La Bosnie otage du conflit » et « Le protectorat, instrument de domination ». Le Monde Diplomatique juillet 99.
- Batakovic DUSAN : « Il mosaico balcanico fra realpolitik e 'scontro di civiltà ». LIMES 3/95.
- BERIC G.-DIZDAREVIC Z.-VRICKO J. : « Le tre anime della Bosnia » LIMES 3/95.
- Corti ANDREAS « Bosnia-Erzegovina, le carte avvelenate ». LIMES 1/96.
- Karadzole BORAN « Un passo verso il mercato unico euroslavo ». LIMES 1/96.

## INTERNET

[www.oscebih.org./documents/dayton](http://www.oscebih.org./documents/dayton)

[www.state.gov](http://www.state.gov)

[www/regions/eur/bosnia/balkan-conflict](http://www/regions/eur/bosnia/balkan-conflict)

[www.mir.it./mani/MondeDiplo/LeMonde-archivio](http://www.mir.it./mani/MondeDiplo/LeMonde-archivio)

[www.monde-diplomatique.fr/](http://www.monde-diplomatique.fr/)

[www.weu.int/institute/chaillot/](http://www.weu.int/institute/chaillot/)

[www.intl-crisis-group.org./projects/bosn](http://www.intl-crisis-group.org./projects/bosn)

[www.tue.nl./agee/hrwg/exyu/](http://www.tue.nl./agee/hrwg/exyu/)

[www.citinv.it/associazioni/MANITESE/mensile](http://www.citinv.it/associazioni/MANITESE/mensile)